

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

du Conseil d'Administration de la Régie autonome
du Conservatoire à Rayonnement Régional Maurice RAVEL
Siège : 29 cours du comte de Cabarrus – 64100 BAYONNE

SEANCE DU 6 DECEMBRE 2022

PRESENTS : M. CURUTCHARRY, Président ; Mmes CASTEL 1^{ère} Vice-présidente,
ECHEVERRIA 2^{ème} Vice-présidente, BUTORI, LASSERRE, PINATEL ;
MM. ETCHEVERRY, BROUCARET, IBARBOURE, MATON

EXCUSÉS : MM. ALDANA-DOUAT, KORDIAN

POUVOIRS : M. ALDANA-DOUAT à M. ETCHEVERRY

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme ECHEVERRIA

O/J N° 7 – PERSONNEL. MODIFICATION TABLEAU DES EFFECTIFS

Monsieur présente le rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

Vu le Code générale des collectivités territoriales notamment les articles R2313-3 et L2313-1

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale,

Considérant l'évolution des carrières et les besoins du Conservatoire Maurice RAVEL,

Fait et délibéré en séances les jours, mois et an que dessus, et le présent extrait certifié conforme au registre.

Le Président,
Antton CURUTCHARRY



Le Conseil d'Administration décide :

ARTICLE 1 : A compter du **1^{er} janvier 2023**, les modifications du tableau des effectifs sont les suivantes :

Créations :

- Un poste de technicien à temps complet.
- Un poste d'adjoint technique à temps complet

DONT ACTE